

**Rapport du Président**

Commission Permanente du  
vendredi 11 septembre 2015

2<sup>ème</sup> **Commission** - N° CP-2015-8-

2-5

**Service instructeur**

Service du Développement Economique

**Service consulté**

**FEDERATION REGIONALE DES METIERS D'ART D'ALSACE  
(FREMAA)**

Résumé : Dans le cadre des Interventions Economiques Générales, il est proposé d'accorder une aide totale de 8 000 € à la Fédération Régionale des Métiers d'Art d'Alsace (FREMAA) au titre de 2015 pour deux actions de promotion des Métiers d'Art, à savoir :

- 6 000 € pour la 10<sup>ème</sup> édition de la manifestation « Empreintes de Créateurs »
- 2 000 € pour les Journées Européennes des Métiers d'Art.

La FREMAA a été créée afin de mettre en œuvre un programme de développement des Métiers d'Art en Alsace. Elle souhaite consolider ses actions pour répondre à une double volonté :

- représenter, défendre et valoriser le secteur des métiers d'art,
- accompagner ses adhérents pour accroître leur développement économique.

La FREMAA a été créée en 1996 afin de mettre en œuvre un programme de développement des Métiers d'Art en Alsace. Fédérant à ce jour près de 170 professionnels dans les domaines de la création, de la tradition et du patrimoine, la FREMAA recrute ses membres parmi les professionnels détenteurs d'un savoir-faire élaboré et dont les œuvres sont porteuses d'une plus-value culturelle.

L'Alsace, riche d'un patrimoine et d'une tradition artisanale historiques, se distingue en France par une forte représentation des métiers d'art, environ 900 entreprises étant identifiées en Alsace.

La FREMAA se mobilise pour développer et valoriser les métiers d'art. Elle souhaite consolider ses actions pour répondre à une double volonté :

- représenter, défendre et valoriser le secteur des métiers d'art,
- accompagner ses adhérents pour accroître leur développement économique.

Le Département soutient la FREMAA depuis 2002. En 2014, une subvention de fonctionnement de 17 500 € a été attribuée pour l'organisation de trois actions identifiées.

En février 2015, lors du vote du Budget Primitif de la collectivité, il a été inscrit un montant de 8 000 € pour notre soutien aux actions de promotion des Métiers d'Art organisées par cette association.

Elle vient de solliciter le soutien de la collectivité à hauteur de 17 500 € pour trois actions en 2015, à savoir :

➤ **la 10<sup>ème</sup> édition de la manifestation « Empreintes de créateurs » :**

La FREMAA propose aux professionnels de bénéficier, durant trois jours, d'un lieu de vente et de prospection, d'une communication d'envergure et d'outils de marketing actuels, dynamiques et adaptés au secteur des métiers d'art. Cette 10<sup>ème</sup> édition de la manifestation se tient à KINGERSHEIM, au Hangar.

Le contexte convivial (animations, ateliers, vernissages, soirées conviviales, ...) est l'occasion d'optimiser la démarche commerciale des professionnels et de palier le manque de visibilité de ces entreprises souvent individuelles, isolées et installées en milieu rural.

Le but est également de sensibiliser les jeunes générations aux filières de qualité qu'offre l'artisanat d'art et aux débouchés professionnels de ce secteur qui ne perdure que grâce à la transmission directe du savoir-faire.

Le budget prévisionnel s'élève à 36 700 € répartis comme suit :

<u>En dépenses :</u>		<u>En recettes :</u>	
Impression et supports	1 600 €	Professionnels	7 400 €
Graphisme	900 €	<b>Département du Haut-Rhin</b>	<b>9 000 €</b>
Cocktail	700 €	Chambre de Métiers d'Alsace	2 000 €
Location de salle	2 000 €	DRAC	7 000 €
Publicité	250 €	Région Alsace	10 000 €
Signalétique- Courriers	1 950 €	Billetterie	1 300 €
Logistique	6 300 €		
Gestion	23 000 €		

Afin de se conformer aux inscriptions budgétaires 2015, il est proposé d'allouer une aide de 6 000 € pour cette manifestation au lieu des 9 000 € sollicités.

➤ **les Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA) :**

Les JEMA ont été impulsées par l'Institut National des Métiers d'Art avec pour objectif de faire découvrir au public la richesse et la diversité des métiers d'art et de valoriser l'excellence et le savoir-faire à la française. La FREMAA met en œuvre cette manifestation en Alsace. En 2015, ce sont plus de 60 ateliers et 90 professionnels qui pourront être découverts dans la région.

Le budget prévisionnel s'élève à 7 500 € répartis comme suit :

<u>En dépenses :</u>		<u>En recettes :</u>	
Impression programmes	1 920 €	Institut National des Métiers d'Art	4 000 €
Impression invitations	594 €	<b>Département du Haut-Rhin</b>	<b>3 500 €</b>
Réalisation programme	900 €		
Campagne radio	780 €		
Envois postaux	1 900 €		
Impressions banderoles	646 €		
Gestion	760 €		

Afin de se conformer aux inscriptions budgétaires 2015, il est proposé d'allouer une aide de 2 000 € pour cette manifestation au lieu des 3 500 € sollicités.

➤ **L'exposition « pièce d'exception » :**

L'Office de Tourisme et la Ville de Colmar ont sollicité la FREMAA pour organiser une manifestation culturelle durant le Marché de Noël 2015. L'Eglise des Dominicains accueillera une exposition de prestige du savoir-faire artisanal alsacien à travers la présentation de pièces d'exception réalisées pour l'occasion.

Le budget prévisionnel s'élève à 15 200 € répartis comme suit :

<u>En dépenses :</u>		<u>En recettes :</u>	
Impression et graphisme	1 000 €	Ville de Colmar	8 000 €
Logistique et envois	2 300 €	<b>Département du Haut-Rhin</b>	<b>5 000 €</b>
Transport et installation	800 €	Professionnels	2 200 €
Concours et inauguration	600 €		
Gestion	10 500 €		

Afin de se conformer aux inscriptions budgétaires 2015, il est proposé de ne pas donner suite à cette demande.

En résumé, étant donné le contexte financier contraint auquel le Département est confronté, il est proposé, conformément aux crédits inscrits au Budget Primitif 2015 – Programme F724 – Interventions Economiques Générales, de diminuer notre soutien de 9 500 € par rapport à 2014 et d'allouer une aide totale de 8 000 € à la FREMAA pour deux actions, soit 6 000 € pour la manifestation « Empreintes de créateurs » et 2 000 € pour les JEMA.

Pour 2016, il est proposé de ne pas renouveler notre soutien à cette association. Elle en sera informée par courrier dès cette année.

En conclusion, je vous propose :

- d'accorder une aide totale de 8 000 € à la FREMAA au titre de 2015, soit 6 000 € pour la manifestation « Empreintes de créateurs » à KINGERSHEIM et 2 000 € pour les Journées Européennes des Métiers d'Art,
- de prélever les crédits correspondants sur le programme F724 – Interventions Economiques Générales - chapitre 65 - fonction 90 - nature 6574 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Eric STRAUMANN